

L'officier des Affaires maritimes, Clara Dufay, présente les missions du CROSS



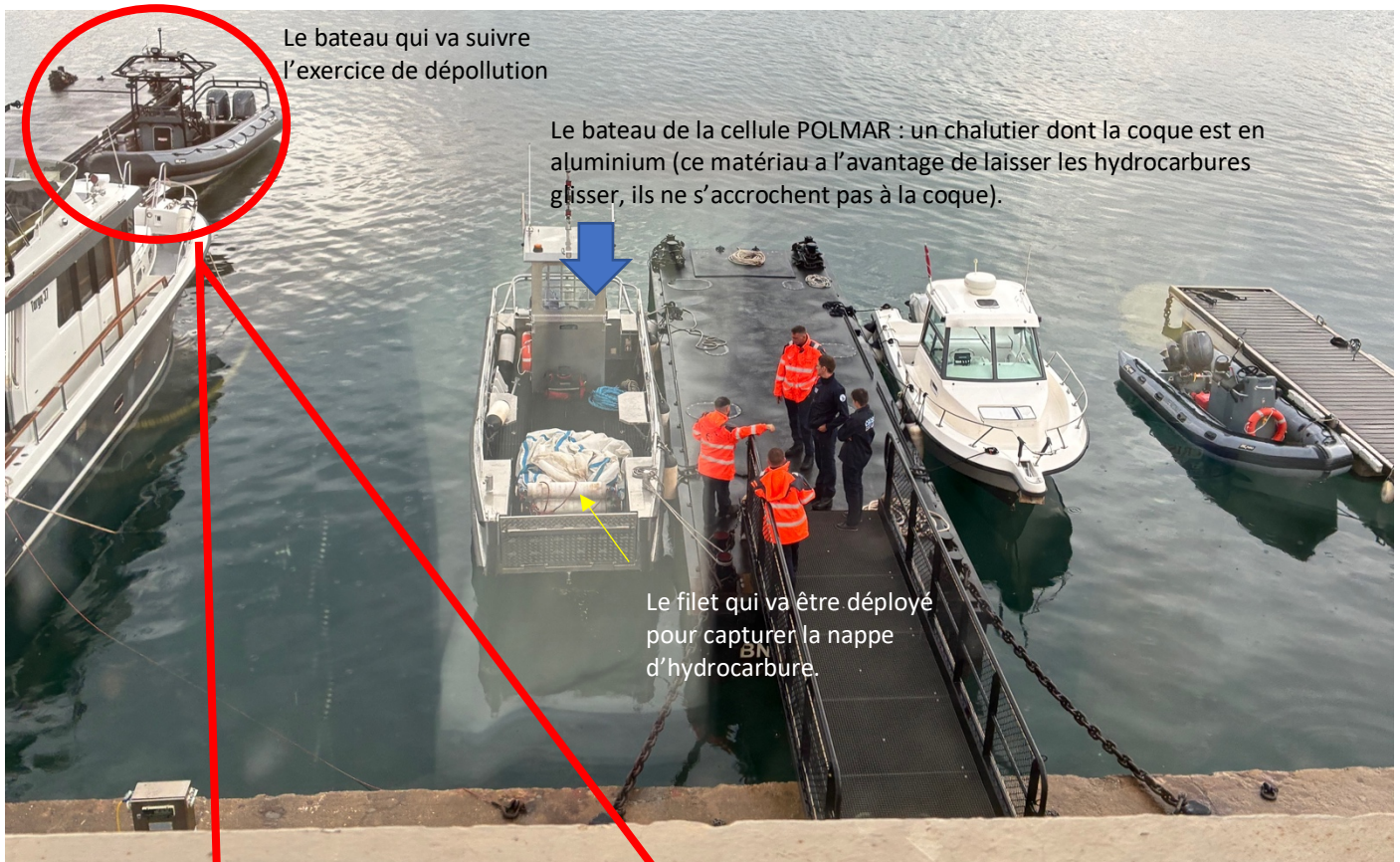
Le CROSS reçoit un appel au sujet d'une pollution due à une fuite de la vanne de purge de la Sea-line du Ricanto.

1. Le CROSS **enregistre les informations** concernant la nature de la pollution, sa localisation, son étendue...
2. Le CROSS **contacte le Centre Opérationnel de la Marine (COM)** à Toulon pour effectuer une relocalisation mais l'Abeille n'est pas disponible.
3. Le CROSS **contacte la gendarmerie maritime**. Un de leur navire, avec un **OPJ** (Officier de Police Judiciaire) à bord, n'est pas loin de la zone polluée et part faire une **relocalisation**. Après analyse, les gendarmes confirment les données sur la nappe.
4. Le CROSS et le COM sont à nouveau en contact. En attendant des moyens plus conséquents venant de Toulon, la **cellule antipollution est engagée** sur ordre du **préfet maritime de la Méditerranée** (s'il y avait eu un responsable, le CROSS aurait aussi contacté le tribunal maritime).
5. Le CROSS présente à la cellule antipollution un **récapitulatif** des données sur la zone polluée et les **prévisions de dérive** (logiciel de simulation). La communication avec le CROSS se fera via la **VHF canal 67**. Le CROSS informe aussi les **douaniers maritimes**.



La cellule antipollution marine « POLMAR MER », dirigée par le capitaine de corvette Marc-Eugène Tomasi, présente l'exercice de dépollution qui va être mis en œuvre.





L'équipe à l'avant



L'équipe à l'arrière



Position de la zone polluée : 41°55'31N

8°46'18E

Distance : 200-300 mètres de la côte

Dimension : 100 m par 50 m

Météo sur zone : temps nuageux, mer 2, 8 nœuds, nébulosité 7/8

Dérive : Le vent porte très légèrement à la côte

Couleur selon le code de BONN : 10 % Métallique ~ 90% arc-en-ciel

Forme : une traînée, une seule nappe non disloquée

Odeur : hydrocarbure



Le chalut contenant
les hydrocarbures
va être hissé dans
une benne pour
rejoindre un site de
traitement des
déchets
hydrocarbures

